PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE CHAVIGNY - Meurthe-et-Moselle

Séance du 21 juin 2016

L'an deux mil **seize**, le **vingt-et-un juin**, à 20 H 30, le Conseil Municipal de CHAVIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé TILLARD -Maire-.

Date de convocation : 15 juin 2016 Date d'affichage : 22 juin 2016

Conseillers en exercice: 19 - Présents: 11 - Votants: 12

Présents: DENILLE - DENIS - MARECHAL - MAZOYER - MOREL - POJÉ - ROUYER - SOYER - SUSSON -

TILLARD - WEISS -

Absents: DUBOURG – GEORGE – HOPPE – LODDO – MAHLA – TREMPÉ – VILLA – ZITELLA –

Procuration:

DUBOURG C. a donné procuration à TILLARD H.

Secrétaire de séance : Madame DENIS Mélanie

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03/05/2016

Le procès-verbal, du Conseil Municipal du 03/05/2016, est approuvé à l'unanimité.

DCM N°20160621-41- FINANCES – 7.10 ZAC Haldat – Rétrocession des emprises des chemins communaux

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- <u>CONSIDERANT</u>: la délibération du Conseil Municipal n°85/2009 du 26/06/2009, autorisant le Maire à signer, au nom de la Commune, l'acte de rétrocession des emprises des chemins communaux de la ZAC du Haldat, par la SOLOREM, pour une superficie de 260 m²,
- <u>CONSIDERANT</u>: la demande de la SCP HUMBERT et FROMENT à 54230 Neuves-Maisons, de régularisation de l'acte de rétrocession (euro symbolique), d'une part, et de réactualisation de ce dossier, d'autre part,
- <u>CHARGE</u>: Maître Véronique MARCHAL, Notaire 22 rue du Haut Bourgeois à NANCY, d'établir l'acte à intervenir entre la SOLOREM et la Commune de CHAVIGNY,
- <u>AUTORISE</u>: le Maire à signer, au nom de la Commune, l'acte de rétrocession de ces emprises, à intervenir.

DCM N°20160621-42- FINANCES – 7.10 Alignement rue du Tram – Rétrocession AC-873

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

 - <u>CONSIDERANT</u>: le plan d'alignement de la rue du Tram, approuvé à l'issue de l'Enquête Publique et des conclusions du Commissaire Enquêteur, le 05/10/1984 et décidant d'acquérir les terrains faisant l'objet de l'alignement de la rue du Tram,

.../...

.../...

- CONSIDERANT : que l'acquisition desdits terrains, pour diverses raisons, n'a pas été réalisée,
- **CONSIDERANT**: le projet de vente de la propriété sise AC-873 et AC-874 dont la parcelle AC-873, d'une superficie de 63 m², fait partie intégrante du plan d'alignement,
- **DECIDE**: d'acquérir le terrain faisant l'objet de l'alignement de la rue du Tram, au prix de 3,00 € le m²,
- **CHARGE**: Maître Véronique MARCHAL, Notaire 22 rue du Haut Bourgeois à NANCY, d'établir l'acte à intervenir entre le propriétaire et la Commune de CHAVIGNY.
- **AUTORISE** : le Maire à signer, au nom de la Commune, l'acte à intervenir.

<u>DCM N°20160621-43- FINANCES – 7.1 Décision Modificative 2016/02 – Virements de crédits 'Acquisition de matériels</u>

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT**: les crédits ouverts au Budget Primitif 2016 et les ajustements à effectuer, justifiés par les changements de modèles des produits et par des frais de port et d'éco-participation,
- **DECIDE** : de virer les sommes de :

200,00€

<u>du</u> C/2184-22	« Acquisition Mobilier Ecole Elémentaire »
au C/2188-35	« Acquisition Matériels Vidéo Ecole Elémentaire »

50,00€

<u>du</u>	C/2184-22	« Acquisition Mobilier Ecole Elémentaire »
<u>au</u>	C/2183-20	« Acquisition Matériels Vidéo Copieur Mairie »

<u>DCM N°20160621-44- FINANCES – 7.10 PLAN REGIONAL DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT 2016 – PACTE</u> SPECIFIQUE POUR LA RURALITE (-2.500 habitants) : "Bouclage Rue de Châtel / Rue du Pré Lassé"

Le dossier, concernant les travaux de « Bouclage Rue de Châtel / rue du Pré Lassé : Sécurisation des Ecoles et Accessibilité aux normes PMR du cimetière », et pouvant être subventionnés au titre du « Plan Régional de Soutien à l'Investissement 2016 – Pacte Spécifique pour la Ruralité (moins de 2500 habitants) », est présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** : le Plan Régional de Soutien à l'Investissement 2016, pour les 1.200 Communes de moins de 2.500 habitants et les modalités d'intervention.
- APPROUVE : le projet tel qu'il est présenté, pour un montant total de travaux de 85.518,00 € (HT), soit :
 - * Identification du demandeur,
 - * Caractéristiques et description du projet,
 - * Dépenses prévisionnelles HT,
 - * Plan de financement prévisionnel du projet,
 - * Planning de réalisation.
- <u>SOLLICITE</u>: la subvention, au titre du « Plan Régional de Soutien à l'Investissement 2016 Pacte Spécifique pour la Ruralité (moins de 2500 habitants) », pour les travaux de « <u>Bouclage Rue de Châtel</u> / rue du Pré Lassé: <u>Sécurisation des Ecoles et Accessibilité aux normes PMR du cimetière</u> ».

.../...

DCM N°20160621-45- FINANCES – 7.10 Dotation de Solidarité 2016 – Demande de subvention

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT**: l'acquisition d'un nouveau photocopieur pour la Mairie,
- **CONSIDERANT**: la facture, émanant de la Société "KONICA MINOLTA" à 78424 CARRIERES-SUR-SEINE, pour un **montant total** de : **5.892,73** € (HT),
- **DEMANDE** : au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle de bien vouloir attribuer, à la Commune de Chavigny, la Dotation de Solidarité 2016, pour cette acquisition,
- **S'ENGAGE** : à maintenir, en bon état d'entretien, le matériel financé au moyen de la subvention attribuée.

DCM N°20160621-46- FINANCES – 7.10 Chaudières des bâtiments communaux : contrat d'entretien

Le Conseil Municipal, après délibération, par 10 voix « Pour », et 1 « Abstention », (M. Philippe SUSSON n'a pas pris part au vote) :

- <u>CONSIDERANT</u>: le projet de contrat d'entretien des chaudières 'GAZ' des bâtiments communaux (Atelier Technique, Mairie, Ecole Maternelle, Ecole Elémentaire '2 bâtiments'), établi par la SARL CHAVI'NERGIE à CHAVIGNY - 7, rue du Pressoir, définissant les modalités du contrat d'entretien, à compter du 01 juillet 2016,
- <u>AUTORISE</u> : le Maire à signer, au nom de la Commune, le contrat d'entretien des 5 chaudières 'GAZ' des bâtiments communaux, à intervenir entre la SARL CHAVI'NERGIE et la Commune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- •Il est rappelé l'aide de l'Etat, au travers du dispositif Territoire à Energie Positive (TEPOS) du Pays Terres de Lorraine, qui peut être octroyée aux Communes dans le cadre d'un diagnostic énergétique, notamment le bâtiment de la Mairie. L'étude est demandée au Conseiller en Energie Partagée du Pays Terres de Lorraine.
- •Un large débat s'instaure quant au dossier en cours, relatif à l'évolution du dispositif transports (TMM, STAN, TED, SUBURBAIN), faisant l'objet d'une nouvelle organisation pour la rentrée scolaire 2017.
- •Rappel de l'étude réalisée par Pays Terres de Lorraine, sur les arrivants des nouveaux ménages sur le territoire avec témoignages écrits et vidéos. Le document peut être consulté et le DVD peut être visionné par les élus le souhaitant.
- Rappel des différentes incivilités sur les Communes, notamment CHAVIGNY et entrevue avec le Capitaine de Gendarmerie en Mairie le 24/06/2016 à 10 H 30.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 09 septembre 2016 à 20 H 30

Commissions municipales:

C.C.A.: Lundi 27 juin 2016 à 20 H 30

Urbanisme: Mercredi 29 juin 2016 à 18 H 30

Bureau : Mercredi 29 juin 2016 à 19 H 00 .../...

.../... -4-

Réunion Publique Presle Prunelliers : Jeudi 30 juin 2016 à 18 H 30

Cadre de vie : Lundi 04 juillet 2016 à 17 H 30

Communication : Mercredi 06 juillet 2016 à 17 H 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.